

Image not found or type unknown



Facture d'électricité très élevée

Par **gouilly nicolas**, le **05/08/2009** à **13:04**

Bonjour,

J'ai reçu en mai une facture edf d'une valeur de 2780.33 euros !!

Ils m'ont dis que j'avais trop consommé cet hivers ou qu'il y a un appareil dans ma maison qui était défectueux et qui consommer trop !

Or j'ai fait appel à un électricien pour analyser mes appareil ainsi que la ligne électrique pour une quelconque surtension, il n'a rien trouvé et a dit que mes appareil ménagers fonctionnait très bien et qu'il doit avoir une erreur au niveau de edf.

Donc j'ai effectué plusieurs réclamations auprès de ce service, qui n'ont pas aboutit !
Ils disent que c'est ma consommation réelle et que je suis obligé de payer cette somme.

Que dois-je faire ? La payer ? ou y a t-il une solution pour faire annuler la facture ? Je me marie à la fin du mois et j'ai d'autre envi que d'user la cagnotte de mon mariage pour payer une facture qui n'a pas lieu d'être. Merci d'avance.